Image not found or type unknown

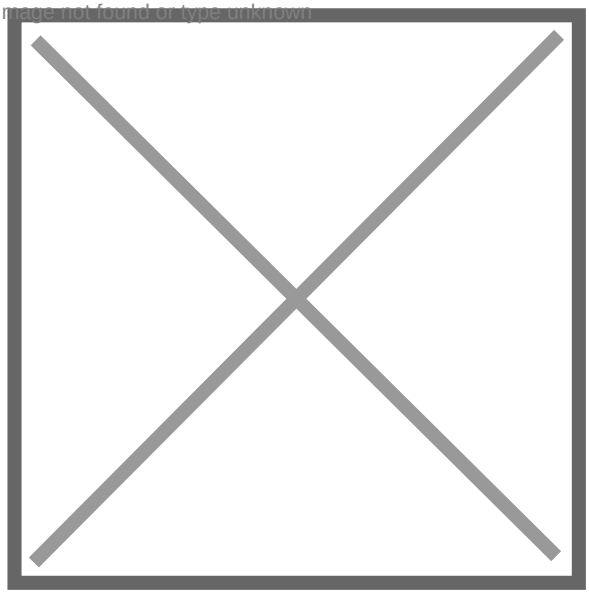

Abandon de chantier par un artisant

Par **systeme d**, le **22/03/2010** à **19:26**

Bonjour,

un artisant me promet de finir mon chantier depuis plus de 4 mois sur le devis il a ecrit de sa main que le chantier serais termine le 27 11 2009 je signale que les traveaux sont paye au 3 quart actuellement j ai mis l affaire dans les mains d un concillateur conseille par que UFC que choisir mais il ne semble ne pas repondre !! apres le delai de 15 jours on me conseille le tribunal d instance !!! voyez vous d autres solutions il s agit de la societe AJM dans le 34 mefie vous!!!!
merci pour vos conceils
syteme d

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés